



**HAL**  
open science

## Les sociabilités au tennis, du club privé à l'école publique

Karim Boutchich

► **To cite this version:**

| Karim Boutchich. Les sociabilités au tennis, du club privé à l'école publique. 2025. <hal-04976626>

**HAL Id: hal-04976626**

**<https://hal.science/hal-04976626v1>**

Preprint submitted on 4 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Karim Boutchich**

Docteur en sciences de l'éducation

Chercheur au CERLIS/CNRS

Université Paris Sorbonne

**Les sociabilités au tennis, du club privé à l'école publique**

La sociabilité sportive, au sens anthropologique, est appréhendée selon une approche intégrative « génératrice de lien social et d'éducation »<sup>1</sup>. Sous l'influence des recherches scientifiques à propos du sport et de l'éducation physique, émerge l'idée d'une indissociabilité entre le sport et les modes de sociabilités qu'il est supposé entretenir et générer. C'est à partir de la croyance plus ou moins démontrée selon laquelle la pratique sportive mobilise et développe des qualités relationnelles, sociales et citoyennes qu'elle fait l'objet d'une politique d'éducation destinée à promouvoir, dans l'espace privé et public, en club et à l'école, des valeurs d'inclusion et de mixité. Cet article s'attache à étudier le rôle des politiques sportives et éducatives dans l'évolution des modes de sociabilités dans le domaine du tennis, activité traditionnellement perçue comme étant élitiste mais qui s'est peu à peu démocratisée au fil du temps.

### **Le club de tennis privé et l'entre-soi mondain**

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le tennis est introduit en France par de riches Anglais investissant dans la construction de clubs privés. La diffusion de cette pratique n'est pas liée à l'intervention de l'État, ni à la mise en place d'une politique publique mais elle relève de l'initiative d'investisseurs privés. « Autofinancée par les membres du club, la pratique du tennis tarde à s'organiser au niveau national »<sup>2</sup>. Cette activité séduit une clientèle aisée disposant de capitaux financiers nécessaires à l'adhésion au club et à l'achat de matériels. Elle attire donc principalement un public issu de l'aristocratie, de la noblesse ou de la bourgeoisie. Privé, le club de tennis du début du XX<sup>ème</sup> siècle est sélectif, électif et élitiste<sup>3</sup>, comprenant parmi ses membres et dirigeants des personnes qui, dans l'échelle sociale, se distinguent en cultivant un « entre-soi mondain »<sup>4</sup>. « La société sportive de l'île de Puteaux est fréquentée par une élite sociale parisienne comme en témoigne la composition des organes

---

<sup>1</sup> Gasparini, W. (2012). Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique. *Science et motricité*.

<sup>2</sup> Waser, A-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.

<sup>3</sup> Boutchich, K. (2025). La démocratisation du jeu de paume au tennis moderne.

<https://hal.science/CERLIS/hal-04933707v1>

<sup>4</sup> Boutchich, K. (2021). L'entre-soi dans le club de tennis dans les années folles.

<https://hal.science/hal-04597155/document>

dirigeants : en 1900 le comité est composé de personnalités que l'on peut caractériser en estimant leur capital social par leur appartenance à des cercles, clubs ou sociétés mondaines, par les titres et décorations qu'ils portent, la profession qu'ils exercent et les biens qu'ils possèdent (domaines, châteaux)<sup>5</sup> ». Plus qu'un sport, le tennis est un art de vivre mondain, promu par les « gens du grand-monde » et raconté par des intellectuels et poètes<sup>6</sup> évoquant l'élégance des gentlemen et des manières d'être autour des valeurs de courtoisie et de fair-play signifiant littéralement en français « jouer beau »<sup>7</sup>. Accordant une importance au paraître, à l'esthétique et à la bienséance, les membres du club de tennis de la première moitié du XXème siècle se réunissent au sein de ce cadre associatif, affirmant leur goût partagé pour le luxe et leur sentiment d'appartenance à la « haute société ». Sélectionnant soigneusement sa clientèle à partir de critères sociaux et financiers, le club de tennis entretient le regroupement de personnes homogènes, créant une homogamie sociale hermétique à la diversité socio-culturelle. « Cette sélectivité contribue alors à renforcer le sentiment d'appartenance souhaité et relayé par les clubs eux-mêmes dont le but est d'assurer la cohésion et l'homogénéité du groupe »<sup>8</sup>. Manifeste à l'entrée des clubs imposant des conditions d'adhésion rédhibitoires pour la classe moyenne, « le club de tennis est l'occasion de rencontres entre les membres recrutés selon des critères sociaux plus que sportifs »<sup>9</sup> accentuant la privatisation et les modes de sociabilités qui lui sont associés. Cette tendance perdurera tant que les associations sont entièrement financés par les membres, limitant ainsi le pouvoir des instances publiques. « Les équipes et dirigeants nationaux, de 1945 à 1960, ont travaillé au développement du tennis, à moindre frais, en profitant des structures scolaires plus que des clubs mais leur pouvoir sur les associations n'était alors que très limité »<sup>10</sup>. Il faut attendre la seconde moitié du XXème siècle pour que s'amorcent les débuts d'une politique publique du sport qui imposera aux associations d'être agréés par l'État. Dès lors, se met en place une politique sportive équitablement répartie sur tout le territoire.

---

<sup>5</sup> Waser, A-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.

<sup>6</sup> Mandelstam, O. (1991). Le tennis. In *Poèmes* traduit par Léon Robel. Éditions Radouga.

<sup>7</sup> Boutchich, K. (2021). Le tennis moderne de l'aristocratie à la bourgeoisie.

<https://hal.science/hal-04597067/document>

<sup>8</sup> Blanchard, B. (2009). Appartenir à un club : les identités sportives dans la France du premier XXème siècle. *Cahiers de l'histoire. Revue d'histoire critique*.

<sup>9</sup> Waser, A-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.

<sup>10</sup> Waser, A-M. (1992). La genèse d'une politique sportive. L'exemple du tennis. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

## Les pouvoirs publics et le développement social du tennis

À partir des années 1970 se dessine une volonté politique de développement du tennis sous l'influence du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs<sup>11</sup>. Le nombre de clubs affiliés et subventionnés par l'État augmente considérablement dans l'ensemble de la France. « La progression est encore plus marquante concernant le nombre de licenciés qui passe de 435000 en 1977 à 1343000 en 1987 »<sup>12</sup>. Soutenu financièrement par les pouvoirs publics<sup>13</sup>, le monde du tennis se développe de façon significative, pendant cette période, sous l'impulsion de l'action publique, comme en témoigne la circulaire du 21 novembre 1980 relative à la création de 5000 courts de tennis sur l'ensemble du territoire. Initiée par le ministère de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs, cette politique de développement s'est accompagnée d'une démocratisation quantitative et qualitative du tennis. Le nombre d'adhérents dans les clubs s'est accru en même temps que s'est instituée une mobilité sociale au tennis, sport s'ouvrant peu à peu à des publics autres que ceux qui appartiennent traditionnellement à la classe favorisée. On voit apparaître dans les clubs une part plus importante qu'auparavant de cadres et professions libérales, de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers<sup>14</sup>. L'engagement politique en faveur du développement du tennis sur l'ensemble du territoire français intervient dans un contexte favorable à la promotion des valeurs du loisir dans la société française<sup>15</sup> réinterrogeant le rapport qu'entretient la population à la pratique sportive. Tenant compte de ces évolutions sociétales et des attentes diversifiées des publics intéressés par la pratique du tennis, l'État, via le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, mettra en place une politique à partir d'une double intention, celle de promouvoir la compétition attirant des joueurs de clubs affiliés et participant régulièrement à des tournois et celle de faciliter l'accès du plus grand nombre à cette activité sportive présumée être élitiste. Au regard des statistiques, on observe que

---

<sup>11</sup> Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Circulaire du 21 novembre 1980 relative à la réalisation de 5000 courts de tennis. Bulletin officiel du 2 décembre 1980.

<sup>12</sup> Reneaud, M., Rollan, F. (1995). *Les étapes de la diffusion du tennis en France (1913-1992)*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

<sup>13</sup> Waser, A-M. (1992). La genèse d'une politique sportive. L'exemple du tennis. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

<sup>14</sup> Waser, A-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.

<sup>15</sup> Viard, J. (2002). *La France du temps libre et des vacances*. Éditions de l'Aube.

les acteurs politiques des années 1980 ont amorcé le processus de démocratisation quantitative du tennis en encourageant la création de terrains. Sur un plan qualitatif, on constate également les effets positifs de cette politique en matière de mixité sociale. Progressivement, à partir des années 1970-1980, « l'élitisme tennistique et la sélectivité qui l'accompagne s'estompent pour laisser place à une cohabitation, au sein des clubs, entre différentes classes sociales d'appartenance »<sup>16</sup> esquissant une reconfiguration socio-spatiale des relations sociales dans l'espace tennistique.

### **Vers une mixité des publics par l'enseignement du tennis à l'école**

À partir des années 1990, la politique sociale du tennis a entraîné une redéfinition du lien social autour de l'idée d'une mixité fondée sur une sociabilité horizontale, tendance qui s'accompagne d'un infléchissement du rapport hiérarchique entre membres du club institué traditionnellement à partir d'une sociabilité distinctive<sup>17</sup>. Réunissant des adhérents appartenant à des classes sociales disparates, le club de tennis, privé à l'origine, se teinte d'un esprit public à vocation sociale à mesure que ses membres hétéroclites se côtoient et se rencontrent au cours de parties ou d'échanges de balles invitant les antagonistes à dépasser les stéréotypes et à accepter les différences. Pour autant, la mixité dans les clubs demeure relative. En effet, les barrières existent encore : coût de l'inscription, droit d'entrée, achat du matériel et parrainage pour les clubs dits prestigieux. À cela s'ajoutent des barrières symboliques faites d'autocensure liée au sentiment d'illégitimité des classes populaires qui résistent à l'idée de se fondre dans un milieu qui ne leur est pas socialement familier<sup>18</sup>. La politique sociale de développement du tennis, ses intentions, ses investissements, ses programmes et les subventions qu'elle octroie aux clubs contribue à lever peu à peu ces barrières. Certes, ces aménagements structurels s'inscrivent dans la perspective de démocratiser le tennis et de favoriser l'accès du plus grand nombre dans les clubs, mais cela ne suffit pas à instituer une culture de la mixité sociale qui relève de l'éducatif et qui suppose

---

<sup>16</sup> Boutchich, K. (2021). La mixité sociale au tennis et ses modes d'intégration culturelle.

<https://hal.science/hal-04637526/document>

<sup>17</sup> Boutchich, K. (2021). Les catégories sociales au tennis.

<https://hal.science/hal-04604509/document>

<sup>18</sup> Boutchich, K. (2021). Le tennis et la conquête sociale des classes populaires.

<https://hal.science/hal-04606022/document>

une implication du monde éducatif. À ce titre, la mixité sociale, inscrite dans une politique globale d'éducation, deviendra, dans les années 2000, un objectif partagé mobilisant aussi bien les acteurs de la sphère sportive que ceux du système éducatif. En ce sens, le ministère de l'Éducation nationale place la mixité sociale comme une des priorités de l'école. À l'heure où « une ségrégation sociale pèse sur la réussite des élèves, où est constatée l'insuffisante mixité scolaire et où est compromise l'égalité des chances de l'École républicaine, le ministère de l'Éducation nationale mobilise l'ensemble des acteurs avec pour ambition de diversifier la composition sociale des collèges et lycées et de poursuivre la demande d'ouverture sociale »<sup>19</sup>. Cette intention initiée par l'institution scolaire est partagée par les acteurs institutionnels du tennis qui inscrivent leurs actions dans la perspective d'ouverture des clubs au plus grand nombre. Ce qui relie les objectifs du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Jeunesse et des Sports, c'est la volonté de démocratiser, dans un même élan, le sport et l'école, comme en attestent les finalités de l'éducation physique et sportive (EPS). La liaison interministérielle entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Jeunesse et des Sports vise à promouvoir, organiser et développer le tennis dans le milieu scolaire afin de répondre aux enjeux de société tels que l'inclusion et la mixité, de renforcer la place de la pratique du tennis auprès des jeunes de collèges et de lycées, de favoriser l'accessibilité de cette pratique sur l'ensemble du territoire, d'établir des programmes permettant la participation de tous publics et de développer une forme de pratique accessible à tous en milieu scolaire. Ces objectifs sont partagés par les acteurs du sport à l'école, notamment le corps des inspecteurs et des enseignants d'EPS qui, dans le cadre de l'enseignement des sports de raquette, élaborent des programmes visant à inculquer aux élèves un esprit de solidarité et de coopération inhérent à l'apprentissage du vivre-ensemble. « Respectueuse des différences de potentiels, de ressources, luttant contre les stéréotypes sociaux ou sexués, résolument inscrite dans une école inclusive »<sup>20</sup>, l'EPS s'appuie sur les sports de raquette pour valoriser la mobilisation et l'acquisition de savoirs relationnels<sup>21</sup> et inculquer aux élèves un esprit coopératif et solidaire. L'atteinte de ces objectifs est

---

<sup>19</sup> Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2023). *Favoriser la mixité scolaire et sociale dans l'enseignement*.

<sup>20</sup> Ministère de l'Éducation nationale. (2019). *Programme d'éducation physique et sportive de lycée général et technologique*.

<sup>21</sup> Boutchich, K. (2024). Les savoirs en éducation physique et sportive.  
<https://hal.science/hal-04375123/document>

conditionnée à la volonté des enseignants de se former et de s'appuyer sur des travaux de recherche scientifique relatifs à l'enseignement du tennis pour mieux en comprendre les enjeux éducatifs<sup>22</sup>, les modalités institutionnelles destinées à programmer cette activité dans son établissement et les conditions à mettre en œuvre pour accroître son accessibilité à tous publics<sup>23</sup>. Sur le terrain de la pédagogie, la mise en œuvre concrète d'un projet « tennis » à l'école requiert une coordination entre l'enseignant d'EPS, son chef d'établissement et son inspecteur afin d'intégrer celui-ci dans le projet d'établissement et le projet d'EPS, étapes à suivre pour promouvoir le tennis à l'école et faire de ce sport un vecteur de sociabilités répondant ainsi aux attentes du législateur, de l'institution scolaire et du mouvement sportif en matière de mixité sociale, de cohésion et de vivre-ensemble.

## **Bibliographie**

Blanchard, B. (2009). Appartenir à un club : les identités sportives dans la France du premier XXème siècle. *Cahiers de l'histoire. Revue d'histoire critique*.

Boutchich, K. (2025). La démocratisation du jeu de paume au tennis moderne. <https://hal.science/CERLIS/hal-04933707v1>

Boutchich, K. (2024). La dyspraxie dans l'enseignement du tennis inclusif à l'école. <https://hal.science/hal-04497518/document>

Boutchich, K. (2021). La mixité sociale au tennis et ses modes d'intégration culturelle. <https://hal.science/hal-04637526/document>

Boutchich, K. (2024). L'enseignement du tennis à l'école et ses enjeux éducatifs. <https://hal.science/hal-04384191>

Boutchich, K. (2021). L'entre-soi dans le club de tennis dans les années folles. <https://hal.science/hal-04597155/document>

---

<sup>22</sup> Boutchich, K. (2024). L'enseignement du tennis à l'école et ses enjeux éducatifs. <https://hal.science/hal-04384191>

<sup>23</sup> Boutchich, K. (2024). La dyspraxie dans l'enseignement du tennis inclusif à l'école. <https://hal.science/hal-04497518/document>

Boutchich, K. (2021). Le tennis et la conquête sociale des classes populaires.  
<https://hal.science/hal-04606022/document>

Boutchich, K. (2021). Le tennis moderne de l'aristocratie à la bourgeoisie.  
<https://hal.science/hal-04597067/document>

Boutchich, K. (2021). Les catégories sociales au tennis.  
<https://hal.science/hal-04604509/document>

Boutchich, K. (2024). Les savoirs en éducation physique et sportive.  
<https://hal.science/hal-04375123/document>

Gasparini, W. (2012). Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique. *Science et motricité*.

Mandelstam, O. (1991). Le tennis. In *Poèmes* traduit par Léon Robel. Éd. Radouga.

Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Circulaire du 21 novembre 1980 relative à la réalisation de 5000 courts de tennis. Bulletin officiel du 2 décembre 1980.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2023). *Favoriser la mixité scolaire et sociale dans l'enseignement*.

Ministère de l'Éducation nationale et des Sports. (2019). *Programme d'éducation physique et sportive de lycée général et technologique*.

Reneaud, M., Rollan, F. (1995). *Les étapes de la diffusion du tennis en France (1913-1992)*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Viard, J. (2002). *La France du temps libre et des vacances*. Éditions de l'Aube.

Waser, A-M. (1992). La genèse d'une politique sportive. L'exemple du tennis. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Waser, A-M. (1995). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.